

# **Modalités pour amener l'élève à produire des écrits :**

**Dictée à l'adulte** : situation collective, de groupe ou relation duelle avec l'enseignant

L'élève est amené à produire de l'écrit, un énoncé conforme aux normes de « l'écrivable ».  
L'enfant s'approprie progressivement le statut d'auteur.

**Dictée à l'adulte participative (interactive)** : relation duelle ou atelier

L'adulte demande progressivement à l'élève de prendre en charge ce qui lui est accessible (écriture d'une partie de mot, d'un mot, d'un groupe de mots). Le stylo est tantôt dans la main de l'enseignant, tantôt dans la main de l'élève.

**Ecriture individuelle accompagnée** : relation duelle ou atelier

C'est l'élève qui tient le stylo et écrit.

**L'enseignant** :

- renvoie vers les outils disponibles
- aide à l'analyse phonologique et à l'encodage
- associe différents types d'aide
- donne un mot dans son contexte
- donne un mot

**Ecriture autonome partielle en appui sur de l'écrit existant** : situation collective, 1/2 classe ou ateliers

Utilisation d'une structure pour une phrase.

Utilisation d'une structure pour suite de phrases organisée.

**Ecriture autonome avec aides** :

- écrits de référence
- utilisation de l'encodage
- utilisation de connaissances orthographiques
- aide de l'enseignant ou autre adulte
- aide de ses camarades

Dans une même classe, les élèves en sont à des stades divers concernant la production d'écrits.

Organisation de classe en constante évolution.

## **Deux variables**

Pour une même consigne, modalités différentes selon les élèves.

Dans le même temps en classe, une autonomie variable selon le degré de complexité de la tâche...

(Synthèse réalisée à partir des travaux de Laurence LENTIN et Mireille BRIGAUDIOT)